



02 SAJ : les mercredis créatifs • 07 Plantations de haies bocagères • 09 La Chesnaie : ateliers de lecture • 11 24^e Rando du Gesvres

Treillières infos

N° 30 • Juin 2010 • www.treillieres.fr



Réunion publique
mercredi 2 juin

Points d'arrêt de transport scolaire



Connaissez-vous les mercredis créatifs ?

Les mercredis créatifs sont des ateliers de création et de décoration ouverts aux jeunes de 10 à 16 ans, chaque mercredi de 14 h 30 à 17 h 30. L'encadrement est assuré par Charlotte, animatrice jeunesse et les activités se déroulent dans une salle du service animation jeunesse, dédiée aux activités manuelles.

Chaque trimestre, un programme est proposé et consultable sur le site Internet www.treillieres.fr.

Pour y participer, les jeunes doivent simplement compléter un dossier d'inscription à la mairie, payer une cotisation annuelle de 5 € et acheter une carte à unités.

« Depuis le lancement de ces ateliers, il y a un an et demi, un groupe de 4 à 5 jeunes y participe régulièrement, explique Charlotte. L'idée de ces ateliers est de leur permettre de créer un objet original de A à Z en une ou plusieurs séances. Les réalisations de certains d'entre eux seront d'ailleurs exposées lors du prochain Forum des associations. L'ambiance est plutôt sympathique et détendue. Et comme il reste des places, j'invite les amateurs d'activités créatives et artistiques à venir nous rejoindre ». Regardez le programme et inscrivez-vous !

- Verrines sucrées de A à Z: mercredi 26 mai.
- Fabrication d'un jeu en bois: mercredi 2 juin.
- Cadre photo «fée maison»: mercredi 16 juin.

Contact: Charlotte Étrillard, service animation jeunesse, 02 28 07 90 12.



Prix 2010 des lecteurs en Erdre attribué à La Relieuse du Gué, d'Anne Delaflotte-Mehdevi

Le prix 2010 des lecteurs en Erdre lancé par les bibliothèques de Treillières, Sucé-sur-Erdre, Nort-sur-Erdre, Casson et Héric a été attribué, le 4 mai dernier, à Anne Delaflotte-Mehdevi pour son livre « La Relieuse du Gué ». 172 lecteurs ont participé à l'élection du lauréat à partir d'une sélection de six ouvrages en lice que vous pouvez toujours emprunter à la bibliothèque À Tout Lire :

- « Lune captive dans un œil mort » de Pascal Garnier,
- « Blessures fossiles » de Marie-Hélène Prouteau,
- « La maison de la mosquée » de Kader Abdolah,
- « La muette » de Chahdortt Djavann,
- « Le vol de l'ibis rouge » de Maria Valeria Rezende.

La bibliothèque À Tout Lire envisage d'accueillir la lauréate à l'automne pour la sortie de son deuxième roman, prévue pour la prochaine rentrée littéraire.

Contact: Bibliothèque À Tout Lire, Christine Robert au 02 40 94 61 76.





02 en images

Connaissez-vous les mercredis créatifs?
Prix 2010 des lecteurs en Erdre
attribué à « La Relieuse du Gué »
d'Anne Delaflotte-Mehdevi.

03 éditorial

Déchets... et civisme!

04/05 vie quotidienne

Ainsi son, son, son...
Fauchage des bords
de routes et chemins.
Points d'arrêt de transport scolaire.
Formalités administratives.

06/07 cadre de vie

Un nouveau quartier
sur le coteau des Baleines.
Plantations de haies bocagères.
Moi aussi, j'agis!

08 vie communautaire

SPANC : des aides à la réhabilitation.

09 vie scolaire

Ateliers de lecture.
Le carnaval entre à l'école.
Hé bien, dansons maintenant!

10/11 vie associative

Treillières Musique.
Treillières
Gymnastique rythmique.
Treillières Vélo Club du Gesvres.
La Cavale.
Treillières Basket Club.

12 vie culturelle

Hasard de collages
pour un monde imaginaire.
Calendrier.

Déchets... et civisme!

Le 28 avril, le conseil de la CCEG s'est prononcé sur un schéma des déchetteries. Il a été retenu de déplacer celle de Grandchamp-des-Fontaines aux Tunières, sur la route de Rennes avant Curette.



Les délégués de Treillières se sont prononcés favorablement : l'actuel site est saturé. Le déplacer, c'est permettre le dépôt d'une plus grande gamme de déchets dans de meilleures conditions pour les usagers. De plus, la dimension du terrain préserve les possibilités d'évolution pour l'avenir.

La seconde partie du vote a porté sur le nombre et le lieu des déchetteries à créer ou à mettre aux normes sur le territoire de la CCEG : 9, 8 ou 6. Faut-il que chaque commune conserve sa déchetterie ou que l'on se regroupe? Nous, délégués treilliériens, sommes favorables à un schéma à 6 équipements, basé sur la mutualisation. C'est ce qui s'est fait pour nous, il y a une douzaine d'années, en regroupant Treillières et Grandchamp. Nous pensons que c'est un choix d'avenir. Multiplier les sites, c'est risquer de n'avoir plus les moyens de les adapter plus tard. Ce choix l'a finalement emporté, après de longs débats. Au-delà des déchetteries, la question de fond porte sur les déchets. Savez-vous combien la CCEG doit en traiter par an pour chaque habitant? Près de 650 kg, dont 370 portés en déchetterie, 190 d'ordures ménagères collectés à domicile et 80 dans les containers de tri sélectif. Rien de plus simple que de sortir sa poubelle dans la rue ou d'aller en déchetterie. Mais ensuite la collectivité doit transporter, traiter, stocker... et l'on voit la difficulté à trouver aujourd'hui des sites de stockage! Tout cela coûte 3,5 millions d'euros par an, financés essentiellement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères que nous versons tous. Oui, il faut réduire nos déchets. Tout le monde est d'accord, et le Grenelle de l'environnement l'a acté. La CCEG étudie des mesures incitatives. Mais déjà, chacun peut contribuer à inverser la courbe ascendante sur laquelle nous évoluons. Comment?

- Trier et porter aux points de recyclage : les déchets seront réutilisés.
- Composter ce qui est biodégradable et diminuer ainsi de moitié ce que vous déposez dans votre poubelle.
- Privilégier dans vos achats les produits comportant moins d'emballage.
- Ne sortir sa poubelle que lorsqu'elle est pleine : vous diminuerez les arrêts du camion-benne et ainsi les coûts de collecte.

Des gestes simples et un souci permanent de moins encombrer notre environnement avec nos déchets. C'est cela aussi le civisme! Et si vous avez des projets qui vont dans ce sens, je vous invite à participer à l'opération « Moi aussi j'agis! » (voir page 7).

Le maire, Émile Savary.



Festi'Jeu 2010: samedi 29 mai à Grandchamp-des-Fontaines

Ainsi, son, son, son...

Pour sa 6^e édition, le Festi'Jeu 2010 pose ses valises sur la commune voisine autour d'un programme sonore ludique. Joueurs passionnés ou simples curieux, petits et grands, ouvrez grand vos oreilles et venez partager un après-midi convivial en famille ou avec des amis.

Les animateurs enfance et jeunesse de Treillières et Grandchamp-des-Fontaines se sont, une nouvelle fois, mis en quatre pour vous proposer un Festi'Jeu original. Découvrez le programme et réservez votre après-midi pour un temps de détente et d'écoute.

• **Parcours en aveugle :** Venez vous confronter et vous initier à un parcours singulier où vous aurez les yeux bandés et serez guidé par des sons différents : voix, tactile sonore, musique, cris d'animaux. Vous verrez que s'approprier un espace inconnu lorsqu'on est privé d'un sens est une expérience surprenante.

• **Jeux musicaux et sonores :** Quiz animaux, quiz instruments de musique, quiz dessins animés et films, tapis musical, jeux à l'aveugle, Kikéavec moi, Blind-Test, Devine ce que je dessine... L'écoute et la reconnaissance sont les deux mots-clés pour réussir les multiples jeux sonores proposés. Ouvrez grand vos oreilles et soyez attentif pour ne pas vous y perdre !

• **Jeux de société et jeux animés :** Igloo Pop, Halli Galli, Docteur Maboul, Bonjour Simone, chaise musicale, chef d'orchestre, 1, 2, 3, soleil sonore, Shabada... Face à un large éventail, chacun trouvera son bonheur !

• **Jeux vidéo :** Guitar héro, Just Dance et encore bien d'autres jeux à découvrir.

• **Grands jeux :** Cordes à sauter, tennis ballon, bowling... Un espace pour bien se dégourdir les jambes !

• **Le monde des tout-petits :** Loto sonore, pique plume avec l'alouette, coin coin, puzzle sonore, tapis sonore, appeaux, vache à meuh, tuyau harmonique, instruments à frapper, grelots... Autant de jeux pour de belles découvertes sonores qui vont régaler les plus petits.

Un bar sans alcool sera ouvert sur place avec vente de confiseries et pâtisseries. Les bénéficiaires seront consacrés au montage d'un projet de jeunes (séjour d'été).

Le Festi'Jeu 2010 se déroule le samedi 29 mai, de 14 à 19 heures, dans le complexe



des Cent Sillons à Grandchamp-des-Fontaines. Cette manifestation est gratuite et ouverte à tous.

Organisation du Festi'Jeu : les services petite enfance, enfance, jeunesse de Treillières et Grandchamp-des-Fontaines en partenariat avec l'association catholique des enfants (ACE).

Renseignements :
Charlotte Étrillard et Xavier Rideau
au 02 28 07 90 12.

Fauchage des abords de routes et chemins

Avec l'arrivée des beaux jours et du printemps, les végétaux prennent leurs



En présence d'un chantier mobile, les automobilistes doivent faire preuve de patience et rester courtois.

aises sur les bas-côtés. Pour des raisons de sécurité, le fauchage devient nécessaire. Les agents du service des moyens techniques ont donc lancé une campagne de fauche sur les accotements des 60 kilomètres de routes et 40 kilomètres de chemins. Vous les avez peut-être déjà croisés tôt le matin et tard le soir car pendant trois semaines à partir de la mi-mai, deux équipes se relayent en deux-huit pour dégager de la visibilité sur les bas-côtés. En juin et juillet, ils prendront leur élagueur pour tailler les haies dans les carrefours et les virages.

Renseignements :
secrétariat du service des moyens techniques au 02 40 94 54 75.

Mercredi 23 juin à 20 h 30 Réunion publique le bourg – La Rinçais

Après les quatre réunions de villages en 2009, voici venu le tour des habitants du bourg et de La Rinçais qui sont invités à participer à une réunion publique avec leurs élus pour débattre et échanger sur le devenir de leur espace de vie. Plusieurs thèmes seront abordés ce mercredi 23 juin :

- les travaux de requalification de la RD 537, la ZAC de Vireloup, la plaine sportive, le quartier des Baleines, l'Agenda 21, les travaux dans le bourg et à La Rinçais.*

Réunion publique,
le mercredi 23 juin à 20 h 30,
salle Simone-de-Beauvoir.



Réunion publique : mercredi 2 juin à 20h30

Points d'arrêt de transport scolaire

Dans le cadre de la démarche qualité des points d'arrêt de transport scolaire initiée par Erdre & Gesvres, les 67 points d'arrêt de car répartis sur Treillières ont été expertisés.

Les résultats de cette étude seront présentés aux parents le mercredi 2 juin, salle Simone-de-Beauvoir.

La communauté de communes et le conseil général de Loire-Atlantique ont décidé en 2009 de mettre en place une démarche qualité afin de sécuriser et d'optimiser les circuits scolaires sur le territoire d'Erdre & Gesvres. Sur Treillières, quelque 500 élèves empruntent chaque jour les transports scolaires : 7 cars transportent les élèves de primaire et 17 cars transportent les collégiens. Chaque point d'arrêt a fait l'objet d'un diagnostic en début d'année 2010, afin de le qualifier comme satisfaisant, nécessitant des travaux ou méritant d'être supprimé. Plusieurs critères ont guidé ce diagnostic : type et largeur de voirie, distance avec le virage le plus proche, distance des lieux d'habitation, modalités de cheminement pour accéder à l'autobus, approche et stationnement du car, temps de transport.

Zébra pour tous les arrêts

Fin avril, une commission de sécurité composée d'élus, de techniciens de la commune, de la CCEG, du conseil général, d'un représentant des parents d'élèves et d'un chauffeur sont allés sur le terrain pour valider les orientations et signer les procès-verbaux pour chaque point d'arrêt nécessitant des travaux.

Tous les points d'arrêt seront à l'avenir positionnés au GPS et matérialisés par un marquage au sol (zébra). Les points d'arrêts à améliorer feront l'objet de travaux, afin de les mettre en conformité avec les exigences de la commission de sécurité. D'autres arrêts estimés dangereux ou trop rapprochés seront supprimés après consultation avec les usagers et les familles concernées.

Cette démarche va permettre d'améliorer la sécurité des élèves, de rationaliser les arrêts et de réduire les temps de trajet. Enfin, tous les points d'arrêts seront signalés par un marquage au sol, explique Wilfried Braud, responsable du service transport scolaire à Erdre & Gesvres.

Réunion d'information le 2 juin à 20h30

Une réunion publique est prévue le mercredi 2 juin à 20h30, salle Simone-de-Beauvoir, pour présenter aux familles les enjeux de cette démarche qualité des points d'arrêt, les résultats du diagnostic ainsi que les modifications et les aménagements prévus dans les mois à venir.

Renseignements :
service transport de la CCEG
au 02 28 02 22 33.



Wilfried Braud, Pierre-Yves Le Floc'h, Sylvie Chazé, Claudine Neumann et Philippe Romagon, membres de la commission sécurité, sur le terrain le 26 avril dernier.

Passeport biométrique

Le passeport biométrique est un titre de voyage individuel, valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures. Il est doté d'un composant électronique contenant l'image numérisée du visage du titulaire et de deux empreintes digitales ainsi que l'état civil. Les administrés peuvent déposer leur demande de passeport biométrique à Treillières car la mairie est équipée du dispositif de recueil de données biométriques. La récupération du passeport se fait obligatoirement dans la mairie du dépôt de la demande, car il y a une reprise des empreintes avant la remise du titre individuel. Avant de vous déplacer pour faire votre demande, nous vous conseillons de téléphoner pour connaître la liste des pièces à fournir, le prix du timbre fiscal (plusieurs tarifs étant en vigueur) et le délai d'obtention du passeport.

Carte d'identité

Voyages scolaires, examens, concours... n'attendez pas le dernier moment pour faire ou renouveler vos papiers ! Alors, si vous envisagez de voyager ou si vous avez des examens à passer, soyez prévoyant et anticipez vos démarches administratives. Le délai d'obtention d'une carte nationale d'identité est variable. Téléphone : 02 40 94 55 81.

Bientôt 16 ans ? Faites-vous recenser !

Tous les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser entre le jour du 16^e anniversaire et la fin du 3^e mois suivant. Il suffit de se présenter à la mairie muni des pièces suivantes : carte nationale d'identité ou passeport, livret de famille et un justificatif de domicile. L'attestation de recensement est obligatoire pour s'inscrire à tout examen et concours. Elle est aussi exigée pour le dossier d'inscription au permis de conduire.

formalités administratives

Un nouveau quartier sur le coteau des Baleines

Un nouveau quartier d'habitation va apparaître à l'horizon 2011-2012 entre le collège public Le Haut-Gesvres et la rue des Baleines. Il est prévu d'y construire 91 logements. Cet aménagement sera réalisé par un opérateur privé, mais le cahier des charges a été travaillé en concertation avec la mairie. Pour comprendre l'enjeu de cette collaboration, Emmanuel Renoux, adjoint à l'urbanisme, nous apporte quelques explications.

Quelle est l'origine de ce projet d'un nouveau quartier d'habitation ?

Depuis 2007, une orientation d'aménagement liait l'avenir de deux parcelles constructibles au sud du centre-ville : l'une privée de 3,6 hectares et l'autre communale de 2,2 hectares. La propriétaire de la première parcelle a un jour décidé de vendre son terrain. Nous, élus, avons alors décidé de vendre une partie de la parcelle communale et de conserver près d'un hectare pour réaliser une surface enherbée pour des jeux de plein air (notamment pour le collège). Puis, d'un commun accord, nous avons lancé un appel à des projets d'aménagement. Sur quatre propositions intéressantes, nous avons retenu le projet d'Ataraxia.

Qu'est-ce qui vous a plu dans le projet d'aménagement d'Ataraxia ?

Ce projet nous a plu pour plusieurs raisons. Tout d'abord, il met en valeur le site. Les constructions vont profiter du relief pour regarder la vallée et le parc du château du Haut-Gesvres. Ataraxia propose de travailler en terrasses, ce qui permet de mieux appréhender le relief, les vues et les voisinages. Ensuite, les principes contemporains d'urbanisme sont mis en valeur : orientation solaire, gestion des eaux pluviales innovante, gestion serrée de l'espace, regroupement des zones de parking. Enfin, l'aménageur a proposé de valoriser, avec notre collaboration, le bois qui fait l'angle de ce périmètre. Cet aménagement se fera selon les prescriptions issues du diagnostic forestier, lancé par la municipa-

lité sur tous les bois communaux, autour du château du Haut-Gesvres.

Ce partenariat privé-public semble bien amorcé : comment va-t-il se poursuivre ?

Il s'agit en effet d'un bel exemple de partenariat privé-public qui vise à développer l'offre de logements dans le centre de Treillières. Depuis le début de l'année 2010, un groupe de pilotage commun entre l'aménageur et la commune travaille sur les détails de ce projet. Nous avons aussi été vigilants sur la prise en compte de la future piste cyclable La Ménardais – bourg dans l'aménagement global, afin de créer un parcours adapté pour les cycles, malgré le relief. Le projet est conforme au plan local de l'habitat avec 20 % de logements sociaux et 13 % d'accession sociale sur un total de 91 logements. Pour les lots libres, l'aménageur et la commune prévoient d'établir des critères pour attribuer les réservations de terrain. Ensuite, chaque projet devra suivre le cahier des charges garantissant une bonne intégration des constructions sur le site. La dernière étape sera la vente du terrain, une fois la validation du permis de construire acquise.

Quand la commercialisation pourra-t-elle commencer ?

La commercialisation pourrait débuter vers septembre octobre 2010, quand l'aménageur Ataraxia sera prêt à communiquer sur son programme d'aménagement. Deux tranches de travaux sont prévues (2011 et 2012), ce qui signifie que les premiers résidents pourraient occuper leur logement vers le milieu de l'année 2012.

**Renseignements :
service urbanisme,
Céline Baisieux au 02 40 94 66 84.**



Soutien financier aux démarches volontaires : inscription jusqu'au 30 juin 2010

Plantations de haies bocagères

Dans le cadre des travaux connexes au remembrement, des mesures complémentaires de plantations de haies bocagères vont être mises en œuvre.

Les rôles et avantages des haies bocagères ne sont plus à prouver : anti-érosion, effet brise-vent, protection des animaux, des bâtiments et des cultures, préservation des sols et des paysages, fourniture de bois de chauffage, de bois d'œuvre, de piquets, maintien d'une biodiversité, corridors écologiques incontournables de notre territoire.

En complément du programme de plantation lié aux travaux connexes au remembrement, la chambre d'agriculture et le conseil général de Loire-Atlantique apportent leur soutien aux démarches volontaires de plantations, présentées par des particuliers ou des agriculteurs.



Les critères pour pouvoir bénéficier d'une aide sont les suivants : haies bocagères composées d'essences locales, terrains non bâtis et longueur minimum de 100 mètres.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire à la mairie avant le 30 juin 2010 auprès de Loïc Frémon, service réglementation-aménagement, au 02 40 94 56 10.

Appel à projets jusqu'au 11 juin 2010

Moi aussi, j'agis !

Pour la 4^e année consécutive, le conseil général de Loire-Atlantique invite les citoyens, les associations, les établissements scolaires, les collectivités, les résidents de maison de retraite à proposer des actions concrètes et collectives en faveur de l'environnement.

Vous avez jusqu'au 11 juin pour proposer votre projet.

En 2009, 50 projets avaient été retenus et plus de 6 900 citoyens se sont engagés bénévolement.

Apprendre des techniques, nettoyer, recycler...

Faire son compost, créer un composteur ou des toilettes sèches, jardiner bio, récupérer l'eau de pluie, débroussailler des chemins, nettoyer des circuits pédestres, des plans d'eau, des rivières, des marais, mettre les poubelles de cantines au régime, réutiliser des objets, recycler le papier... sont autant d'actions de proximité, ludiques et simples à mettre en place.

Remue-méninges écologique jusqu'au 11 juin

Toutes les projets doivent être déposés avant le 11 juin auprès du département et les actions entrant dans le cadre de « Moi aussi, j'agis ! » seront réalisées entre le 16 octobre et le 14 novembre prochain.

Pratique : dossier téléchargeable sur le site du conseil général www.loire-atlantique.fr, rubrique environnement et à renvoyer avant le 11 juin à l'adresse : action.environnement@cg44.fr
Contact téléphonique : service environnement au 02 40 99 12 86.





Assainissement non collectif

Des aides à la réhabilitation

Depuis le 1^{er} janvier 2010, le service public d'assainissement non collectif de la CCEG élargit ses contrôles aux installations individuelles existantes. Suite à ces contrôles, des aides sont à votre disposition pour vous permettre de réhabiliter votre installation.

Apprendre que son installation d'assainissement n'est pas conforme aux dispositions légales en cours, c'est toujours une source d'inquiétude quant aux montants des travaux à effectuer. La Communauté de communes d'Erdre & Gesvres, en étroite collaboration avec le conseil général de Loire-Atlantique, met à votre disposition une aide pour la réhabilitation de votre dispositif.

Qui peut bénéficier de cette aide financière ?

Cette aide est soumise à différents critères d'éligibilité. Elle ne concerne que les installations ayant été contrôlées par les services de la communauté de communes et jugées non conformes et polluantes pour l'environnement (notes comprises entre 4 et 9).

Pour bénéficier de cette aide, vous devez habiter et avoir acquis votre habitation avant le 30 juin 2007. Les ressources du foyer ne doivent pas excéder un certain seuil, qui correspond aux plafonds de ressources majorés retenus par l'agence nationale de l'habitat (ANAH). Ces plafonds prennent en compte vos ressources et le nombre d'occupants du foyer. Pour évaluer votre situation, vous pouvez aller sur le site www.anah.fr

Quelle démarche dois-je entreprendre si je remplis les critères ?

Suite à la déclaration de non conformité, délivrée par les services de la Communauté de communes après le contrôle d'assainissement, vous pourrez solliciter une demande d'aide (document disponible à la CCEG ou délivré à l'issue du contrôle).

Avec ce document, vous devrez fournir une étude de sol et de filière, ainsi que deux devis descriptifs et estimatifs des travaux, provenant de deux entreprises différentes. Au moins une de ces entreprises doit être signataire de la charte départementale de l'assainissement non collectif. Pour connaître la liste des entreprises signataires, il suffit de contacter le service public d'assainissement non collectif (SPANC) d'Erdre & Gesvres ou de la télé-



Un environnement préservé passe par un traitement efficace des eaux usées. Des aides à la réhabilitation de vos installations individuelles existent. Renseignez-vous !

charger à l'adresse Internet suivante : www.loire-atlantique.fr/cg44/upload/docs/application/pdf/2010-02/entreprises_signataires_au_1er_janvier_2010.pdf

Ces documents seront ensuite examinés par le SPANC d'Erdre & Gesvres. Si un avis favorable est rendu, une convention sera rédigée pour fixer le montant de l'aide et les conditions de son versement. Un contrôle de l'installation sera réalisé à l'issue des travaux et s'ils sont conformes, l'aide vous sera versée. Un bon assainissement permet de sauvegarder la qualité de notre milieu naturel et de limiter les pollutions des eaux et des sols. Il est donc essentiel de veiller à la qualité des dispositifs mis en place.

Téléphone du SPANC : 02 28 02 28 10
Courriel : spanc@cceg.fr
Site : www.cceg.fr

repères

Bon à savoir

En complément de cette aide, vous pouvez bénéficier d'un éco-prêt à taux 0 % pour vos travaux de réhabilitation d'assainissement non collectif. Nous vous conseillons de prendre contact avec votre banque pour connaître les modalités et le fonctionnement de ce prêt à 0 % d'intérêt.



École La Chesnaie

Ateliers de lecture

Pour la deuxième fois cette année, des élèves de CE2 et CM1 de l'école Alexandre-Vincent sont venus faire la lecture aux élèves de la maternelle. Les mardi 6 et vendredi 9 avril, les classes de Mesdames Ouisse et Ferré se sont déplacées à l'école maternelle. Pour ces ateliers de lecture, les enfants de maternelle sont répartis en groupes de quatre ou cinq, encadrés par deux élèves d'élémentaire.

Un travail préalable est effectué dans les classes élémentaires : choix et étude



d'un album pour s'en imprégner et acquérir une lecture facilement compréhensible par les petits, rédaction de questions de compréhension. Les grands

prennent très à cœur leur rôle de lecteur et les petits sont très attentifs. Une troisième séance d'ateliers de lecture sera organisée avant la fin de l'année.

École Joseph-Fraud

Le carnaval entre à l'école



Cette année encore, les enfants de la maternelle de l'école Joseph-Fraud, accompagnés de leurs parents, ont fait leur carnaval, le samedi matin 20 mars. C'était aussi le premier jour du printemps et nous avons eu la chance d'avoir un joli rayon de soleil pour illuminer notre défilé dans les rues de Treillières alors que, la veille, il pleuvait des cordes ! De retour à l'école, nous avons dégusté les bons gâteaux cuisinés par les parents ainsi que des bonbons. Puis, a eu lieu dans la cour des maternelles, notre traditionnelle bataille de confettis.

Les petits élèves étaient tous merveilleusement déguisés. Certains parents ont joué le jeu également. Bravo à eux et nous espérons qu'ils seront encore plus nombreux à se déguiser l'année prochaine. Alors rendez-vous dans un an !

Hé bien, dansons maintenant !

Dans le cadre du projet de conte musical, que tous les élèves de l'école présenteront aux familles et amis le jeudi 10 juin prochain à 18 heures, salle Olympie à Treillières, chaque classe de maternelle prépare une danse grâce à l'intervention de Françoise Le Scoarnec, professeur de danse. Les grandes sections feront vivre, à travers leur danse, une mariochette : chaussette transformée en marionnette. Pour le moment, c'est avec grand plaisir que nos petits élèves s'entraînent tous les mardis, chaussette à la main. Chaussettes qui seront bientôt transformées en mariochettes. Les familles y travaillent !

Rendez-vous, donc, le jeudi 10 juin à 18 heures, salle Olympie.



- **Samedi 12 juin** : Fête des écoles La Chesnaie (le matin) et Alexandre-Vincent (l'après-midi).
- **Mardi 15 juin de 14 à 17 heures** : Exercices d'évacuation de cars pour les élèves de CM2 (écoles Joseph-Fraud et Alexandre-Vincent).
- **Dimanche 20 juin** : Kermesse à l'école Sainte-Thérèse avec un défilé de chars.
- **Mardi 22 juin de 14 à 16 heures** : Exercices d'évacuation de cars pour les élèves de CM2 (école Sainte-Thérèse).
- **Samedi 26 juin** : Fête de l'école Joseph-Fraud.

agenda

Conte musical: samedi 12 juin à 11 heures, salle Simone-de-Beauvoir

Les musiciens de Brême

Depuis plusieurs années, la bibliothèque À Tout Lire s'associe avec l'école de musique pour créer un conte musical.

Colette Lemaitre, Monique Garnier et Benton Wiley animent chaque mois, l'heure du conte à la bibliothèque À Tout Lire. Ces trois conteurs bénévoles présenteront, ce samedi 12 juin prochain, un texte tiré d'un conte des frères Grimm, Les musiciens de Brême, l'histoire de 4 animaux, un âne, un chien, un chat et un coq, qui sont trop vieux pour travailler. Leurs maîtres respectifs veulent les tuer puisqu'ils sont devenus inutiles. Les animaux s'enfuient alors à Brême pour devenir musiciens.

Musique et conte

Ce conte sera mis en musique et interprété par les élèves des ateliers éveil musical et initiation musicale de l'école



de musique. Depuis février, une rencontre mensuelle a lieu entre ces jeunes élèves, âgés de 4 à 6 ans, et les conteurs pour préparer ce conte musical.

Le spectacle qui vous sera proposé le samedi 12 juin à partir de 11 heures, salle Simone-de-Beauvoir, se déroulera

en deux parties. Après Les Musiciens de Brême, les enfants vous interpréteront des chansons qu'ils ont travaillées tout au long de l'année avec leur professeur Catherine Raulais.

Renseignements:
Treillières Musique au 02 40 94 66 54.

Gala le samedi 26 juin, salle Héraklès

Gymnastique rythmique

Pour sa troisième année d'existence, le club de gymnastique rythmique de Treillières continue sur sa progression tant en nombre d'adhérents (37 en 2007-2008 et 76 en 2009-2010), qu'en résultats sportifs.

Des gymnastes médaillées

En effet, la saison a débuté le 6 mars à Clisson, avec les plus jeunes (6-8 ans) qui ont pour la plupart participé à leur première compétition. Elles étaient 19 à représenter Treillières GR. Toutes se

sont sélectionnées pour la seconde étape de la coupe formation, le 6 juin prochain à Montoir-de-Bretagne. Parallèlement, les autres groupes prépareraient leur finale régionale en ensemble et en individuel, les 20 et 21 mars à Montoir-de-Bretagne. Les petites Treilliéraises n'ont pas démeritées. Elles ont ramené 5 titres de championne régionale, 2 titres de vice championne régionale et une troisième place, tout cela en ensemble. Concernant les individuelles, en division régionale 1 : Shé-

rine Karatas (benjamine) et Léa Poli (minime) sont arrivées premières. Coline Houssin (benjamine), Clarisse Roque (minime) et Valentine Hupin (cadette) ont remporté la place de vice-championne régionale. Marine Morisset (benjamine), Juliette Blin (minime) et Solène Dupont (cadette) sont montées sur la troisième marche du podium. Concernant la catégorie Division inter-régionale 4: Mégane Barbut a remporté une belle seconde place, juste devant Juline Ardèche qui a terminé troisième. Un grand bravo à toutes ces gymnastes qui vont essayer de se sélectionner pour les championnats de France, prévus les 12 et 13 juin à Clermont-Ferrand.

Gala de fin de saison le 26 juin

Le gala de fin de saison de Treillières Gymnastique Rythmique, sur le thème Le Roi Soleil, aura lieu le samedi 26 juin à 21 heures, salle Héraklès à Treillières. Nous vous attendons nombreux !

Renseignements:
treillieresgr@yahoo.fr





Dimanche 30 mai 2010

24^e rando du Gesvres

Treillières Vélo Club du Gesvres organise sa 24^e randonnée du Gesvres le dimanche 30 mai.

Le club a été sollicité par la Ligue des Pays de la Loire pour participer au challenge VTT des Pays de la Loire. Nous accueillerons donc des cyclistes de Sarthe, Vendée, Mayenne, Maine-et-Loire, bien sûr de Loire-Atlantique et vous aussi les Treillérais, petits et grands... Les inscriptions se feront de 7h45 à 10 heures, salle Athéna.

Cinq circuits sont proposés pour les VTTistes de 17 à 55 km et cinq autres pour les circuits route de 25 à 100 km. Ces parcours vous feront de découvrir de nouveaux paysages.



Après l'effort, le réconfort ! À votre arrivée, vous aurez de quoi vous ravitailler (sandwiches et boissons). Nous rappelons que cette sortie est une randonnée (sandwiches et boissons). Nous rappelons que cette sortie est une randonnée et non une compétition. Tous les participants sont tenus de respecter le code de la route. Le casque est fortement conseillé et obligatoire pour les enfants.

Pour mener à bien cette journée, la plupart des licenciés, au nombre de 88 à ce jour, sont mobilisés ainsi que quelques sympathisants qui viennent nous prêter mains fortes. Le bureau, qui se compose de 13 membres, y travaille depuis la fin décembre (circuits, recherche de sponsors, déclarations mairies et préfecture, ravitaillement...). Bien sûr, nous espérons que, cette année, le soleil sera au rendez-vous et que vous pourrez pleinement profiter de cette randonnée. Les tarifs appliqués pour les inscriptions sont les suivants : gratuité pour les moins de 18 ans, 3 euros pour les licenciés FFCT et 5 euros pour les autres. Autorisation parentale obligatoire pour les mineurs non accompagnés.

Contact M^{me} Duflanc au 02 40 94 60 41.

Vendredi 4 et samedi 5 juin, salle Simone-de-Beauvoir

Sur les planches

L'atelier théâtre de La Cavale termine sa saison avec une quarantaine de jeunes qui monteront sur les planches les 4 et 5 juin. Venez les applaudir le temps d'une soirée.

C'est l'histoire d'une explosion. On ne retrouve que les mains, les oreilles, les yeux, les jambes et au milieu de tout ce fatras... le nez ! Autorité, despotisme, pouvoir totalitaire ou petits contrôles quotidiens, les rapports de force s'imposent à l'échelle de la société comme dans les sphères privées.

Les élèves de l'atelier de théâtre vont vous interpréter une succession de



textes qu'ils déclameront avec sérieux, dérision, humour ou émotion, sous les regards avisés de leurs animatrices Marie-Pierre, Delphy et Gaëlle.

Vendredi 4 et samedi 5 juin à 20 heures, salle Simone-de-Beauvoir. Entrée libre, et bar ouvert pendant l'entracte.

Treillières Basket Club



Le samedi 3 avril dernier, Treillières Basket Club a organisé deux matchs de ¼ de finale de la coupe de Loire-Atlantique de basket.

Ces matchs ont opposé les équipes d'Orvault Sports (Régionale 3) à Ancenis (Régionale 2) pour les féminines et La Chevrolière (Régionale 3) à La Saint-Rogatien de Nantes (Régionale 2) pour les masculins. À l'issue de deux matchs acharnés, les équipes d'Ancenis et de La Chevrolière se sont qualifiées dans les toutes dernières minutes pour les ½ finales. Ces matchs se sont déroulés devant des gradins copieusement garnis et dans bonne ambiance.

À la mi-temps des deux rencontres, des jeunes basketteurs et basketteuses du club ont participé à un concours de shoots. La journée s'est achevée par une belle soirée de basket avec une organisation parfaitement maîtrisée par les nombreux bénévoles du club !

Agenda en mai et juin

- Samedi 29 et dimanche 30 mai : tournoi catégories poussins – poussines et benjamins – benjamines.
- Samedi 12 juin à partir de 14 heures : portes ouvertes pour l'école de basket, salle Héraklès.
- Vendredi 18 Juin : assemblée générale salle Simone-de-Beauvoir.

Contacts : club@treillieresbasketclub.com

Site : www.treillieresbasketclub.com



Exposition du 21 mai au 14 juin 2010

Hasard de collages pour un monde imaginaire



50 jeunes artistes vous présentent leurs créations. Tous participent aux ateliers de Monique Dulac, ils ont en commun cette passion pour le dessin et le pinceau.

À côté des tableaux acryliques, libres d'inspiration, réalisés par Hannah, Anaïs, Solenn, Elsa, Juliette, Victoria, Romane, Camille, Thomas, Kenan... vous découvrirez une multitude de créations réalisées par les plus jeunes (7-10 ans) sur le thème : il y a toujours quelque chose qui se cache derrière un volet fermé, derrière une maison, derrière des feuilles, derrière un arbre !

J'ai invité les enfants à développer ce thème parce qu'il ouvre le champ de l'imaginaire et permet de travailler sur les perspectives, explique Monique Dulac, qui dispense son savoir-faire au sein de Treillières Accueil. À partir d'un support papier en couleur, les petits artistes ont commencé par réaliser un dessin au crayon. Petit à petit, ils ont appliqué et superposé des couleurs avec la peinture et le pastel gras. Ils ont ensuite ajouté des collages de papier et de tissu. Puis, ils ont peaufiné lentement, doucement avec minutie.

Hasard de collages pour un monde imaginaire? Pas sûr. Si les enfants ne manquent pas d'imagination et ne croyez surtout pas qu'ils laissent le hasard s'installer dans leurs productions artistiques. Alors prenez le temps d'observer et de scruter leurs œuvres pour découvrir ce qui se cache derrière !

Exposition à découvrir du 21 mai au 14 juin à la bibliothèque

À Tout Lire aux heures d'ouverture au public :

Mardi de 16 à 18 heures,

Mercredi de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures,

Jeudi de 10 à 12 heures,

Vendredi de 16 à 19 heures,

Samedi de 10 à 12h30 et de 14 à 16h30,

Dimanche de 10h30 à 12 heures.

Téléphone : 02 40 94 61 76.

mai

Jeudi 27

20 heures

Vendredi 28

9 h 30 à 11 h 30

Vendredi 28

14 à 16 heures

Samedi 29

14 à 19 heures

Samedi 29

20 h 30

Dimanche 30

À partir de 7h45

CONSEIL MUNICIPAL, salle du conseil de la mairie.

PERMANENCE D'HERVÉ BOCHER, conseiller général du canton, sur RV au 02 40 99 60 02, bureau RDC mairie.

CAUE 44: CONSEIL ARCHITECTURAL, permanence de Philippe Martial, prendre RV au pôle urbanisme au 02 40 94 52 16, salle du conseil de la mairie.

FESTI'JEU : AINSI SON, SON, SON, complexe sportif des Cent Sillons, Grandchamp-des-Fontaines.

SOIRÉE MUSIQUE ACOUSTIQUE, organisée par Treillières Musique, salle Simone-de-Beauvoir.

24^e RANDONNÉE DU GESVRES, cyclo et VTT, organisée par Treillières Vélo Club du Gesvres, inscriptions de 7h45 à 10 heures, salle Athéna.

juin

Mercredi 2

14 h 30 à 17 h 30

Mercredi 2

20 h 30

Vendredi 4

14 à 18 heures

Samedi 5

Dimanche 6

Samedi 12

9 à 12 heures

Samedi 12 juin

11 heures

Mercredi 16

14 h 30 à 17 h 30

Dimanche 20

8 à 18 heures

Mercredi 23

à partir de 17 heures

Mercredi 23

20 h 30

Jeudi 24

20 h 30

Vendredi 25

14 à 16 heures

Vendredi 25

20 heures

Vendredi 25

20 h 30

Samedi 26

dès 16 heures

Samedi 26 juin

21 heures

FABRICATION D'UN JEU EN BOIS, (10-16 ans) mercredi créatif, au service animation jeunesse.

POINTS D'ARRÊT TRANSPORT SCOLAIRE, réunion publique organisée par la mairie et la CCEG, salle Simone-de-Beauvoir.

PERMANENCE DU PSYCHOLOGUE DE L'ÉCOLE DES PARENTS, sur RV auprès du CCAS au 02 40 94 52 42, espace social enfance près de la mairie.

TOURNOI QUINTE DE FOOTBALL SENIORS LOISIRS, terrain d'honneur.
RÉINSCRIPTIONS ÉCOLE DE DANSE, hall de la salle Héraklès.

SPECTACLE MUSICAL, organisé par Treillières Musique et la bibliothèque, salle Simone-de-Beauvoir.

CADRE PHOTO « FÉE MAISON », (10-16 ans) mercredi créatif, au service animation jeunesse.

VIDE GRENIER, organisé par le pétanque club treillérain, boulodrome rue des Sports.

RÉINSCRIPTIONS ÉCOLE DE MUSIQUE, salle Simone-de-Beauvoir.

RÉUNION PUBLIQUE LE BOURG - LA RINÇAIS, salle Simone-de-Beauvoir.

CHORALE ET THÉÂTRE : spectacle proposé par les élèves du collège Le Haut-Gesvres, salle Simone-de-Beauvoir.

CAUE 44: CONSEIL ARCHITECTURAL, permanence de Philippe Martial, prendre RV au pôle urbanisme au 02 40 94 52 16, salle du conseil de la mairie.

CONSEIL MUNICIPAL, salle du conseil de la mairie.

GALA DE L'ÉCOLE DE DANSE, salle Capellia, La Chapelle-sur-Erdre.

TREILL'AIR DE FÊTE : musique, chant, théâtre de rue, scène ouverte, bar et restauration, place de la Liberté.

LE ROI SOLEIL : soirée gala de Treillières Gymnastique Rythmique, salle Héraklès.